

INFOCHANTIER

Informer • Consulter • Améliorer

Février 2014 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un **investissement de 162 000 \$** pour améliorer la performance de la toiture aux habitations Workman-Delisle A

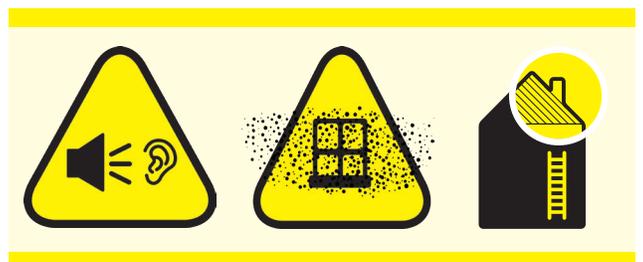


Plus de 162 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Workman-Delisle A, situées au 2725 et au 2745, rue Workman, ainsi qu'au 555, avenue Atwater. Ces travaux commenceront dans les prochaines semaines, dès que la température extérieure le permettra, et ils s'étaleront sur environ sept semaines. Surveillez les avis à cet effet.

La durée des travaux pourrait varier puisque ceux-ci doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **23 janvier** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Workman-Delisle A. **Deux locataires** étaient présents pour entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et les avantages du nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La toiture de l'immeuble situé aux 2725 et 2745, rue Workman et au 555, avenue Atwater sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les infiltrations d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau. En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.	Meilleure intégrité et étanchéité du bâtiment

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Si vous possédez une **antenne satellite** sur le toit, vous devez la retirer avant le début des travaux. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu. L'OMHM assumera les frais liés à la réinstallation des antennes sur les socles. Pour obtenir un remboursement, vous devez conserver votre facture et communiquer avec Marc Sédillot, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3077. Les nouveaux locataires devront également installer leur antenne sur le toit.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé dans la cour arrière. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est limité aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Poulin et Bureau inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Workman-Delisle A. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS WORKMAN-DELISLE A

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Jean-Marc Ponton
- ◆ Agente de location :
Marie-Évelyne Lamothe
- ◆ Organisatrice communautaire :
Andréa Quezada



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.